

AIPR Encadrant

AIPR — Travaux à proximité des réseaux — document du 28/08/2026

7 h / 1 jour

1 à 12 stagiaires

Présentiel

Sans niveau de qualification

Recyclage tous les 60 mois

Présentation

Encadrants (chefs de chantier, conducteurs de travaux). Examen QCM officiel INERIS (40 questions). Amplitude 9 h 00 → 17 h 00.

Objectifs

Permettre aux salariés de l'entreprise intervenant en préparation administrative et technique des travaux, de maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique, conformément aux prescriptions de la réforme gouvernementale anti-endommagement ; et permettre à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Public concerné

Encadrants (chefs de chantier, conducteurs de travaux) intervenant en préparation administrative et technique des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Prérequis

Aucun prérequis.

Déroulé pédagogique

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
JOURNÉE UNIQUE — Réforme anti-endommagement, préparation DT/DICT, management de chantier et examen QCM Encadrant			
9 h 00	Accueil & positionnement d'entrée	Tour de table (expériences d'encadrement) et test de positionnement CCM (5 questions ciblées)	Interrogative
9 h 45	OO1 – Le cadre réglementaire de la réforme « Anti-Endommagement »	Situer les obligations du concepteur, du donneur d'ordre et de l'exécutant, le rôle du Guichet Unique et les sanctions	Expo. brève + interro.
11 h 00	— Pause —		
11 h 15	OO2 – Préparation : DT, DICT et Guichet Unique	Consulter le Guichet Unique, gérer les délais et la validité des documents (règle des 3 mois) et les travaux urgents (ATU)	Expo. brève + active
12 h 15	OO3 – Cartographie, repérage et marquage-piquetage	Interpréter les classes de précision (A/B/C), les incertitudes et l'obligation de marquage-piquetage et d'investigations	Active
13 h 15	— Déjeuner —		
14 h 00	OO4 – Management de la sécurité sur chantier et gestion des aléas	Rédiger la notice, choisir les techniques de terrassement, gérer les anomalies et la conduite en cas d'accident	Expo. brève + jeu de rôle
15 h 00	EXAMEN QCM officiel — AIPR Encadrant	Passer le QCM officiel (plateforme INERIS, 40 questions, 1 h max) ; correction, débriefing et remise des attestations	Mise en situation

Horaire	Séquence	Objectif	Méthode
17 h 00	— Fin de la formation —		

Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de **60 mois**, l'apprenant doit suivre une session de **AIPR Encadrant**.

Méthodes et moyens mobilisés

Une pédagogie active et interactive :

Positionnement initial : La session débute par un questionnaire de 5 questions permettant d'évaluer vos connaissances préalables et d'adapter le rappel de la réglementation à votre profil.

Contrôle continu : Le formateur assure un suivi constant de la compréhension par un questionnement interactif tout au long de la journée (méthode interrogative). Ce dispositif permet d'ajuster le rythme aux besoins des stagiaires, d'éviter le décrochage et de garantir la bonne assimilation des notions clés.

Apports théoriques : La formation s'appuie sur des échanges dynamiques, des études de cas pratiques et des partages d'expériences entre professionnels.

Moyens techniques et outils :

Support visuel : Utilisation d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour la projection du support de cours officiel AIPR (images, photos de chantiers réels et vidéos pédagogiques).

Méthodes d'évaluation

La formation est officiellement validée par la réussite à l'examen AIPR, réalisé via le test QCM de 40 questions sur la plateforme sécurisée de l'État.

Validation des acquis

Délivrance : Attestation de fin de formation + Attestation AIPR (examen QCM officiel), validité 5 ans.

Intervenant

Formateur de niveau concepteur AIPR

Références réglementaires

Arrêté du 18 décembre 2018 — fixant la liste des titres professionnels du ministère du travail permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux [...]

Modalités et délai d'accès

Formation intra-entreprise sur demande, après analyse des besoins et signature de la convention. Délai d'accès : sous 15 jours à réception de la convention signée, selon les disponibilités du planning. En inter-entreprises : inscription jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session, dans la limite des places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée en amont, lors de l'analyse des besoins, afin d'adapter les modalités pédagogiques, le rythme, les supports ou les épreuves pratiques. Contactez notre référent handicap : Stéphane Sabatier — info@starter-formation.com — 09 80 49 37 71.

Note de la formation

★★★★☆ **4,4/5** 87,2 % de satisfaction globale **99,7 % de réussite** aux évaluations

Atteinte des objectifs 83,5 %

Qualité du contenu 87,1 %

Pédagogie 85,2 %

Qualité de l'intervenant 93 %

Moyenne des sessions évaluées de janvier 2025 à juillet 2026 · Source : évaluations de satisfaction des stagiaires (export du logiciel de gestion) · Mis à jour le 19/07/2026

STARTER FORMATION — 26 rue des Fayettes, 69400 Villefranche-sur-Saône — SIRET 801 302 548 00046 — APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 13227 69 auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.